



Fondation des écoliers du Mont-Bleu

**Procès-verbal de la réunion ordinaire
Mardi le 4 avril 2023 à 18h30
Au Salon du personnel de l'école**

Étaient présents :

Yves Oukouomi Lowé (président)
Julien Gravel (trésorier)
Marjorie Gasse (administratrice)
Julie Vachon (administratrice)
Philippe Poirier

Invitée :

Chantal Cousineau (directrice de l'école)

1. Accueil, présences et ouverture de la séance

M. Julien Gravel souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration (membres) ainsi qu'à la directrice de l'école, Mme Chantal Cousineau. Le quorum est constaté. L'ouverture de la séance se fait à 18h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Julien Gravel fait la lecture de l'ordre du jour.

Adoption de l'ordre du jour proposée par Philippe Poirier et adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION à l'unanimité
F2022-2023-5**

3. Adoption du procès-verbal du 1^{er} décembre 2022.

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal du 1^{er} décembre 2022.
Il n'y a pas de modifications à apporter au procès-verbal ni de points découlant.

Il est mentionné que les PV de la Fondation pourraient être partagée sur la page internet de l'école tout comme le sont maintenant les PV des rencontres de l'OPP. Les membres sont en accord.

Adoption du procès-verbal proposée par M. Yves Oukouomi Lowé et adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION à l'unanimité
F2022-2023-6

4. Nouvelles de la directrice de l'école.

Mme Chantal Cousineau remercie les membres pour le café servi aux bénévoles lors du déjeuner de crêpes du 24 mars 2023. Cette activité rassembleuse fut un grand succès. Beaucoup de parents ont répondu à l'appel.

Par ailleurs, Mme Cousineau a donné une mise à jour sur les projets d'embellissement de la cour d'école :

- Le travail va bon train pour la Phase 1 du projet (infrastructures sportives) pour laquelle les fonds du Ministère ont été reçus (environ 46 000\$). Cela dit, il a fallu réviser l'appel d'offre afin de satisfaire aux contraintes en matière d'approvisionnement. En fait, celui rédigé avec l'aide M. Veillette était jugé trop spécifique et qui ciblait un fournisseur en particulier. Il faut que les exigences permettent à un grand nombre de fournisseurs de soumissionner. Aussi, en raison de la pénurie de la main d'œuvre et de la priorisation des travaux intérieurs à effectuer dans les écoles, il se pourrait que les travaux soient retardés. Ainsi, en raison de la taille de la cour et de la possibilité d'installer une clôture de sécurité à l'extérieur de la zone de travaux, la phase 1 pourrait se terminer en septembre, même si l'école est déjà recommencée. Il n'est cependant pas garanti que les travaux pourront débuter cet été. Les membres de la Fondation aimeraient savoir s'il y a une date limite pour utiliser les fonds du Ministère. À noter que la Fondation a mis 25 000\$ de côté pour cette phase du projet et serait en mesure de gérer des dépassements de coûts (augmentation des prix). La directrice se rend disponible et fait des suivis sur le dossier. Elle fait appel à Julien au besoin; il a notamment déjà présenté le plan d'aménagement à Mathieu et en a profité pour expliquer nos besoins.
- La direction n'a pas eu de nouvelles des autres soumissions (50530 – abris solaires; Fonds vert – classe verte). En ce qui a trait au Fonds vert, une réponse est attendue en mai 2023.
- Pour les sorties scolaires de fin d'année, l'école sera en mesure d'assumer certains frais liés au transport des élèves aux activités de scolaires de fin d'année.

Les membres remercient Mme Chantal Cousineau pour les nouvelles.

5. Adoption des états financiers au 31 mars 2023.

M. Julien Gravel présente les états financiers au 31 mars 2023 ainsi que d'autres rapports financiers. Les faits saillants suivants sont mentionnés :

- La valeur de la Fondation a augmenté d'environ 20 000\$ (les élèves ont désormais 95 700\$), notamment en raison des recettes de la plus récente campagne de financement menée par l'OPP.
- Les membres ont alors discuté de la possibilité d'investir 50 000\$ dans un placement garanti d'un an pour faire des intérêts sur cette somme affectée aux Phase 2 et 3 du projet d'aménagement qui sera néanmoins inutilisée à court terme. M. Poirier compte partager des renseignements aux membres par courriel à ce sujet.

À la suite de la présentation, Mme Julie Vachon propose l'adoption des états financiers au 31 mars 2023 et elle est appuyée par Mme Marjorie Gasse.

RÉSOLUTION à l'unanimité
F2022-2023-7

6 a). Discussions et résolutions : Prochaines étapes pour la cour d'école

À la lumière des états financiers, les membres se questionnent désormais sur l'affectation des excédents (qui sera d'environ 27 000\$ au 30 juin 2023). Les options suivantes ont été mentionnées :

- Possibilité de commencer à préparer une 4^e demande subvention pour la cour d'école (forêt de bambous dans la partie non drainée de la cour)? À ce propos, d'autres idées de financement ont été soulevées, soit celle de parler M. Bureau, notre conseiller municipal, ou encore d'approcher les Caisses populaires Desjardins. Julie s'offre pour aider à coordonner une demande auprès de M. Bureau (lettre et plan requis).
- Mme Cousineau souhaite se tourner vers l'équipe-école pour des suggestions. À court terme, les parents aimeraient voir les impacts concrets des dons qu'ils font. Parmi les options plus court terme, il serait potentiellement question de payer la visite de spécialistes dans le cadre des modules de recherche, d'effectuer l'achat de livres ou de meubles pour la bibliothèque, ou encore d'équipement pour un laboratoire créatif, de faire peindre les murs intérieurs de l'école, de faire l'achat d'un cabanon pour les pelles et les ballons, de défrayer les coûts de matériaux pour la construction d'un croque-livre (Julie va en parler avec le monsieur du quartier qui en a construit un tout près de l'école), ou d'aider l'école à couvrir les frais relatifs à l'utilisation d'applications éducatives dispendieuses sur les IPAD. Mme Cousineau sondera les enseignants en lors de sa rencontre du personnel d'avril. À noter qu'en raison des moyens de

pression en cours, aucune autre rencontre du personnel n'est prévue avec la direction en mai ou juin 2023.

- Il faudra rendre des comptes aux parents et prendre des résolutions à ce sujet avant la fin de l'année scolaire, quitte à faire une rencontre extraordinaire virtuelle pour discuter des options, au besoin.

7. Varia et date de la prochaine rencontre

Mme Cousineau a parlé aux membres d'une idée de conférencier qui lui a été soumise, pour les 5^e et 6^e années, au coût de 1400\$. Bien que cet atelier fasse la promotion de belles valeurs véhiculées aux élèves, le montant semble élevé. Mme Cousineau va relancer Mme Leticia à ce sujet pour avoir davantage de détail. À rediscuter ultérieurement.

Finalement, Mme Cousineau a fait un retour sur la demande de participation à des rencontres virtuelles le 10 mai 2023 dans le cadre de la visite des évaluateurs de l'IB à l'école. Marjorie, Yves et Julien se portent volontaires pour représenter la Fondation. Marjorie et Julien peuvent également prendre part à celles qui concernant les parents de l'école. Des invitations officielles suivront plus près de la date.

La prochaine rencontre aura lieu le 9 mai à 18h30 au Salon du personnel de l'école.

8. Clôture de la séance à 19h30

Yves Oukouomi Lowé
Président

Julien Gravel
Trésorier